

vendredi 21 juin

SAMEDI 22 JUIN. Préfence du Commissaire Enquêteur

4 9h30

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente note, je viens soutenir la modification du PLU, notamment en ce qui concerne le changement des zones UP / UE du quartier du Tremblay.

Habitant depuis plus d'un an de la rue Jean Savu (Parcelle 102 Section J), nous avons constaté un climat pavillonnaire propice à passer un temps agréable et faire grandir nos enfants.

Ce climat s'est retrouvé mis en péril par rapport à un PC accordé par la Mairie au 8, rue Jean Savu (Parcelle 199), qui engendrerait des travaux importants, des problèmes de circulation et de stationnement de véhicules et enfin une incohérence de construction vis-à-vis du quartier.

Un nouveau projet comprenant les parcelles 99, 100 et 101 aggraverait encore notre climat pavillonnaire puisqu'il intégrerait le début de la rue Jean Savu.

Je souhaiterais donc que la zone pavillonnaire commence au 101 et non au 102, comme prévu par la modification.

Dans l'espoir de voir mes vœux pris en compte, je vous adresse, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

J soussigné Aurito D'Aurita (7 Rue J. Savu) 4 RUE JEAN SAVU
confirme et donne son plein accord

Aurito la demande de M^r. ARMANET Ch. Aurito

Suite à la réunion avec Monsieur le Commissaire Enquêteur, qui nous a reçu M^r. ARMANET et moi-même, ce jour, demandons à pouvoir participer à une réunion de concertation sur le projet de modification de zonage concernant la Rue JEAN SAVU, au TREMBLAY afin de trouver la meilleure solution possible pour toutes les parties -

Aurito D'Aurita Aurito